

# L'ACTION DU GPE pour ACCROÎTRE LE FINANCEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

## FICHE D'INFORMATION

### L'ENJEU

Les pays en développement sont confrontés à une pénurie critique de financement de l'éducation, et des actions doivent être entreprises pour éviter la crise de l'apprentissage causée par un tel déficit. Si la tendance actuelle devait persister, d'ici 2030, plus de 800 millions sur les 1,6 milliard de jeunes du monde n'auraient pas les qualifications nécessaires pour un emploi décent, et dans les pays à faible revenu, seul un

enfant sur dix en âge d'être scolarisé posséderait les compétences de base du secondaire.

L'investissement dans l'éducation génère d'excellents bénéfices pour les pays, alors que le manque d'investissement pourrait ralentir la croissance économique et accroître la pauvreté, les tensions sociales et l'instabilité politique.

### L'OPPORTUNITÉ

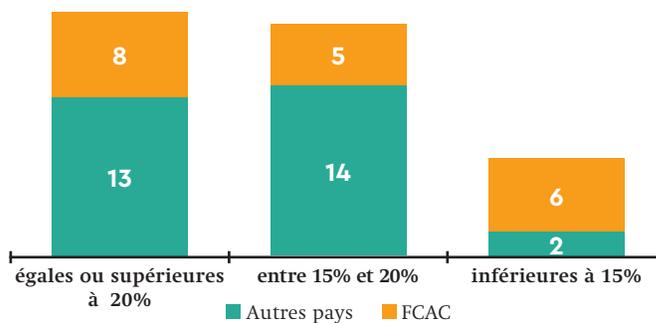
Les dépenses intérieures constituent la plus importante source de fonds pour l'éducation et continueront d'être le principal moteur du développement de l'accès à une éducation de qualité. On estime que 97 % du financement supplémentaire de l'éducation nécessaire d'ici 2030 proviendra de sources intérieures. La Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action

recommandent aux États d'allouer 15 à 20 % du total de leurs dépenses publiques à l'éducation. Et les pays à faible revenu et de la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire devront accroître leurs dépenses pour passer de 1,2 billion à 3 billions par an, ceci dans le but de réaliser l'Objectif de développement durable en matière d'éducation.

## L'APPROCHE DU GPE EN MATIÈRE DE FINANCEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉDUCATION PORTE SES FRUITS

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) œuvre aux côtés des pays en développement à l'accroissement de l'investissement intérieur dans l'éducation, et c'est là l'axe de son plan stratégique et de son modèle de financement basé sur les résultats. Un pays faisant une requête de financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation doit montrer que des efforts ont été faits dans le sens d'un accroissement des dépenses intérieures pour le secteur jusqu'à représenter 20 % du budget national afin d'être éligible à un financement du GPE. En 2016, 44 % des pays partenaires du GPE pour lesquels des données étaient disponibles satisfaisaient ce critère. La figure ci-contre illustre les dépenses destinées à l'éducation en pourcentage du budget national dans les pays en développement avec lesquels le GPE a établi un partenariat.

Dépenses destinées à l'éducation dans les pays en développement partenaires du GPE, 2016



FCAC = Pays touchés par la fragilité et les conflits

## LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU GPE

- La reconstitution des ressources du GPE est l'occasion pour les États d'annoncer l'augmentation de leurs dépenses en matière d'éducation. Le Secrétariat du GPE travaille aux côtés des gouvernements partenaires afin de recueillir et valider leurs données avant l'annonce officielle de leur engagement à un accroissement des dépenses intérieures destinées à l'éducation.
- Un cadre d'annonces de financement aligné sur le cadre de résultats du GPE permettra d'évaluer la proportion des dépenses publiques consacrée par les pays en développement partenaires au secteur éducatif et de confirmer que ces dépenses ont été maintenues égales ou supérieures à 20 %.
- L'annonce de contribution des États sera basée sur les dépenses courantes de l'éducation en tant que proportion de la totalité des dépenses publiques. Les pays satisfaisant ou dépassant ce seuil devront s'engager à maintenir leurs progrès.
- Un suivi des progrès des dépenses intérieures en matière d'éducation sera effectué dans le cadre de résultats du GPE et en termes de proportion réelle de la totalité des dépenses publiques consacrée à l'éducation, comparée au pourcentage annoncé par le gouvernement.
- L'objectif du GPE est que d'ici 2020, 90 % des pays en développement partenaires du GPE aient accru leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation ou maintenu leurs dépenses au minimum à 20 % de la totalité des dépenses.
- Le GPE mettra les données à disposition des pays partenaires afin d'éclairer un solide dialogue sur le financement intérieur, de permettre de meilleurs plaidoyers, de créer la possibilité d'un partage des connaissances et d'aider à catalyser le financement des bailleurs extérieurs.

Les dépenses courantes sont utilisées dans le cadre d'annonces de financement pour saisir le volume des ressources discrétionnaires intérieures consacrées à l'éducation. L'utilisation des dépenses courantes illustre plus clairement la façon dont les recettes publiques sont employées. Les dépenses courantes excluent généralement les grands projets financés par les bailleurs, qui sont habituellement enregistrés dans le budget en capital ou de développement.



**ADRESSE POSTALE :**  
Partenariat mondial  
pour l'éducation  
MSN IS6-600  
1818 H Street N.W. - Washington DC  
20433 — ÉTATS-UNIS

**BUREAUX:**  
1850 K Street N.W. - Suite 625  
Washington D.C. 20006 - ÉTATS-UNIS

**#FinancerLeducation**  
[replenishment.globalpartnership.org](http://replenishment.globalpartnership.org)